



COMPTE-RENDU du Conseil Municipal Séance du 20 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt janvier à huit heure trente, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gérald BORDIGA, maire de la commune.

Étaient présents : Monique Raquet, Marie Fradin, Gérald Bordiga, Roger Chaix, Rémi Raimbault, Christian Cado

Absents : Orianna Duhamel, Cécilia Ronzevalle, Eric Guignard, Sylvie Ollagnier,

Procurations : Sylvie Ollagnier à Christian Cado et Cécilia Ronzevalle à Monique Raquet

Secrétaire : Rémi Raimbault

Heure de début : 8h42

Le compte rendu du conseil municipal du 12 décembre 2024 a été adopté à l'unanimité.

GOUVERNANCE

> Vote des indemnités des élus

La répartition des indemnités pour le Maire et les deux adjointes a été approuvée à l'unanimité des membres présents selon les taux accordés aux communes de moins de 500 habitants soit 25.5% de l'indice brut en vigueur pour le Maire et 9.9% de l'indice brut en vigueur pour les adjointes.

BUDGET

> Décision modificative pour transfert de crédits sur le chapitre 012 au Budget 2024

Afin de créditer le chapitre 012 de la somme de 7 700.00 €, et en particulier l'article 6218, personnel extérieur, le maire a proposé d'effectuer un virement de crédits depuis l'article 60621, combustibles. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité des membres présents.

CHATEAU

> Vote de la Tranche Optionnelle de l'entreprise SMBR dans le cadre de la rénovation de l'escalier du Parc

Dans l'attente d'éléments chiffrés plus précis, le Maire a proposé de reporter ce vote lors d'un prochain Conseil Municipal.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Dans l'attente de la réception d'éléments techniques plus précis, le Maire a proposé de reporter ce vote lors d'un prochain Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe le Conseil que l'agent ONF de secteur sollicite une réunion pour faire un bilan sur l'entretien des forêts communales et évoquer de nouveaux projets. Une date lui sera proposée.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire clôt la séance à 9h48.

Fait à Jarjayes, le 21 janvier 2025

Le Maire,
Gérald BORDIGA

